

siècles, ses pères avaient été tranquilles dans la terre de Chanaan.

VERSET 18.

L'hébreu dit : *Laissez-moi, afin que je respire avant que je m'en aille et que je ne sois plus.* Le Prophète demande consolation dans ses peines avant qu'il termine sa carrière ; je dis le Prophète, car on peut supposer qu'il parle de lui-même, ou bien qu'il représente l'état d'un homme quelconque affligé et implorant le secours de la protection divine.

Mais cette consolation qu'il demande est-elle d'être délivré des maux temporels ? Rien ne nous porte à le croire ; et il semble que ce que le Prophète demande, c'est que Dieu répande la paix dans son intérieur, ra-

1. In finem, Psalmus huic David. XXXIX.

Hebr. XL.

2. Expectans expectavi Dominum ; et intendit mihi.
3. Et exaudivit preces meas, et eduxit me de lacu miserie, et de luto fecis.
4. Et statuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos.
5. Et emisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro.
6. Videbunt multi, et timebunt : et sperabunt in Domino.
7. Beatus vir, cuius est nomen Domini spes ejus, et non respexit in vanitates et insanias falsas.
8. Multa fecisti tu, Domine Deus meus, mirabilia tua : et cogitationibus tuis non est qui similis sit tibi.
9. Annuntiavi, et locutus sum : multiplicati sunt super numerum.
10. Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi.
11. Holocaustum et pro peccato non postulasti ; tunc dixi : Ecce venio.
12. In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam : Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.
13. Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesia magna : ecce labia mea non prohibebo ; Domine, tu scisti.
14. Justitiam tuam non abscondi in corde meo : veritatem tuam et salutarem tuam dixi.
15. Non abscondi misericordiam tuam et veritatem tuam à concilio multo.
16. Tu autem, Domine, ne longè facias miserationes tuas à me : misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me.
17. Quoniam circumdederunt me mala, quorum non est numerus : comprehenderunt me iniquitates mee, et non potui ut viderem.
18. Multiplicate sunt super capillos capitis mei : et cor meum dereliquit me.
19. Compliceat tibi, Domine, ut eruas me : Domine, ad adjuvandum me respice.
20. Confundantur et reverentur simul, qui querunt animam meam, ut auferant eam.
21. Converterant retrorsum, et reverentur, qui volunt mihi mala.

nime sa confiance, et lui fasse entendre cette parole consolante : *Je suis votre salut* (1).

RÉFLEXIONS.

Ce psaume nous apprend que tous les maux qui nous arrivent en ce monde partent de la main de Dieu ; que les maux les plus redoutables, maux que Dieu condamne, et qu'il permet toutefois, sont nos péchés ; que notre unique asile est dans la miséricorde divine ; que nous devons nous regarder comme étrangers sur la terre, et penser sans cesse à notre vraie patrie, qui est le ciel.

(1) Salus tua ego sum. Ps. 54, v. 5.

PSAUME XXXIX.

1. J'ai attendu constamment le Seigneur, et il a tourné ses regards sur moi.
2. Il a exaucé mes prières, et il m'a retiré de l'abîme de la misère, et de la fange de l'ordure.
3. Il a établi mes pieds sur la pierre ferme, et il a dirigé mes pas.
4. Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau, un hymne de louanges en l'honneur de notre Dieu.
5. Plusieurs seront témoins de ma délivrance ; ils craindront de tomber dans l'état où je me suis trouvé ; et ils espéreront dans le Seigneur.
6. Heureux l'homme qui a mis son espérance dans le nom du Seigneur, et qui n'a point jeté ses regards sur les vanités et sur les folies pleines de mensonge.
7. Vous avez opéré, Seigneur mon Dieu, beaucoup de merveilles, et dans vos conseils personne ne peut vous ressembler.
8. J'ai annoncé et publié ces merveilles : ceux qui les ont entendues se sont multipliés comme à l'infini.
9. Vous n'avez point voulu de sacrifices ni d'offrandes, mais vous avez préparé mes oreilles (pour obéir à vos volontés).
10. Vous n'avez point demandé des holocaustes et des sacrifices pour le péché : alors j'ai dit : Voici que je viens.
11. Il est écrit de moi dans le volume du livre (des Ecritures) que je ferai votre volonté : oui, mon Dieu, je l'ai voulu, et j'ai placé votre loi au milieu de mon cœur.
12. J'ai annoncé votre justice dans une grande assemblée : voilà que je ne contredirai pas mes lèvres ; Seigneur, vous le savez.
13. Je n'ai point caché dans mon cœur votre justice : j'ai déclaré votre vérité et le salut que vous accordez.
14. Je n'ai point cédé votre miséricorde et votre vérité, en présence d'une grande assemblée.
15. Pour vous, Seigneur, n'oubliez pas de moi vos tendresses compatissantes ; votre miséricorde et votre vérité m'ont toujours soutenu.
16. Car des maux sans nombre m'ont environné : mes iniquités m'ont saisi, et je n'ai pu en supporter la vue (ou en considérer les détails).
17. Elles se sont multipliées plus que les cheveux de ma tête, et mon cœur a perdu courage.
18. Qu'il vous plaise, Seigneur, me délivrer : Seigneur, daignez vous rendre attentif à me secourir.
19. Que ceux qui recherchent non à me pour la perdre soient confondus tous ensemble, et couverts de honte.
20. Que ceux qui me veulent du mal soient repoussés en arrière et chargés d'ignominie.

22. Ferant confestim confusionem suam, qui dicunt mihi : Fuge, euge.

23. Exultent et letentur super te omnes quærentes te ; et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui diligit salutare tuum.

24. Ego autem mendicis sum et pauper : Dominus sollicitus est mei.

25. Adjutor meus et protector meus tu es : Deus meus, ne tardaveris.

VERS. 1 (1). — EXPECTANS EXPECTAVI. Vehementi desiderio, et sollicitè prestolatus sum Dominum. Hæc enim repetitio ad auxesin. ET INTENDIT, aurem scilicet. Auscultavit me. Unde mox se explicat per epegesin (2).

VERS. 3. — DE LACU. De externis periculis et calamitatibus. Pro miseriis fons habet strepitum. De lacu, in quem aquæ cum strepitu et fragore decidunt. DE LUTO FÆCIS, de cæcino, è quo non solent homines sese eripere. Alii, de loco fetido et sordido.

VERS. 4. — SUPER PETRAM. Rupem, ubi essem in tuto et tranquillitate : me in firmo et securo loco collocavit. DIREXIT, firmavit, stabilivit, ne laberer.

VERS. 5. — ET IMISIT IN OS. Novam mihi materiam præbuit celebrandi suam gratiam, et benignitatem. NOVUM, id est, novi argumenti, vel novi artificii et

(1) Varii varia de hoc Psalmo arriolantur. Rabbi Salomon canticum esse ait, quo Hebræi ex Ægypto educti Deo gratias persolvunt. Alii Absalomianæ seditionem hic commemorantur. Veteres quidam Jeremie in carcere soluto, aut Danieli à leonibus ercepto, vel Juhæis captivitate Babylonica liberatis tribunt. Patat Enthymium Ecclesiæ christianæ à procellis servatæ sensa describi. Theodoretus videt hic naturam humanam, quæ universalem corporum resurrectionem præstolatur. S. Athanasius, S. Ambrosius, S. Augustinus, S. Hieronymus, Christo accomodant, nunc propriam, nunc suorum associarum personam gerunt.

S. Paulus versiculos 9, 10, 11, hujus Psalmi de Christo explicat. Quare et nos in hæc sententiam descendimus, historico sonu, Davidem spectante, minime neglecto. Davidem hic spectari nemo negaverit, dum arctissimam hujus Psalmi cum superiori affinitatem spectet : grates enim agit ob redditam è morbo incolumitatem, cuius causâ in Psalmis 58 et 57 supplicaverat. Has verò inter vicissitudines David luculentissima fuit Christi imago : quare prudentissimo consilio hæc Davidis de se oratio Christo aptatur. Primum igitur ac præcipuum hujus Psalmi propositum Christus est. Scripturarum omnium finis, rem ipsam continens, cuius imaginem David exhibebat. Psalmi hujus finis eadem fere res est ac totus Psalmus 69. (Calmet.)

(2) Christus in personâ populi sui exponit longam expectationem redemptionis. Expectavit enim supra quatuor annorum millia, dum interim per patriarchas et prophetas, partim figuris, partim oraculis promitteretur liberatio à miseriis, in quas per peccatum primi hominis genus humanum ceciderat. Expectans, inquit, expectantem Dominum, id est, longo tempore, sine intermissione expectantem Dominum miserantem, visitantem et liberantem populum suum, et intendit mihi, id est, et tandem à meâ spe fraudatus non fui : nam ad me audiendum intendit aures suas. Ex illo verbo valet etiam, colligitur illud, intendit mihi, proprie significare, inclinavit se ad me, sive, extendit se ad me, nimirum, audiendum. (Belarminus.)

21. Que ceux qui me disent : Ah ! ah ! (en m'insultant), remportent promptement la confusion qu'ils méritent.

22. Que tous ceux qui vous cherchent se réjouissent et tressaillent de joie en vous : que ceux qui aiment le salut (dout vous êtes l'auteur) disent sans cesse : Gloire au Seigneur.

23. Pour moi, je suis un mendiant ou un pauvre ; le Seigneur prend soin de moi.

24. Mon Dieu, vous êtes mon soutien et mon protecteur : Seigneur, ne tardez pas (de me secourir).

COMMENTARIUM.

operis. Alii, singulare et exquisitum. DEO NOSTRO, id est, sibi, per enallagen. CARMEN (appositorie) quod canam ad se, Deum nostrum, ad se, qui est Deus noster.

VERS. 6. — VIDEBUNT MULTI. Aposiopesis. Hæc omnia, vel hanc meam liberationem, vel hunc meum cultum (nam eclipses multa cogitationi permittunt) Videbunt multi, et reverentur enim. Videbunt meam liberationem. Prediciti multos consecrâ glorificatione et exaltatione Christi, Dei cultum et timorem professuros.

VERS. 7. — BEATUS VIR. Dicendo scilicet, *Beatus, etc., cuius est nomen.* Legerunt Septuaginta *Sem* nomen, non, *Shem* posuit. Quanquam nihil referat, sive interpretis : *Beatus vir cuius nomen Domini est spes ejus ;* sive, ut Masoretæ : *Qui posuit Dominum spem suam.* Nam nomen Domini est ipsemet Dominus, et contra, propter naturam divine simplicitatis. ERUS. Vacat more lingue. IN VANITATES, ut eas sequatur. Ad verbum : *Ad superbos et declinantes ad falsitates (mendacia).* Beatus qui spem suam fixit in Domino, neque adhasit superbis et falsiloquis (Dei contemptoribus). Voces Hebrææ etiam substantive possunt accipi : *Ad superbia et declinationes, sive errores falsitatis, id est, falsos et mendaces.* Sicque vanitates falsæ, et insanie falsæ.

Metonymicè, intelligitur ab effectu, quod fallaces et deceptrices, quod sui cupidos fallant, minime præstantes quod pollicentur. Aliqui restringunt ad idolomanias, quas etiam mundus abiecit post Christum.

VERS. 8. — COGITATIONES SUNT. Docet. Alioqui hoc hemistichium cum toto versu sequentibus sic habet ad verbum : *Cogitatus tuos erga nos (vel de nobis) non estimare licet.* At te (si) annuntiabo et loquar, roborati sunt præ recessione.

VERS. 9. — MULTIPLICATI SUNT, homines videlicet. Multiplicati sunt infinitè, et supra numerum, ad recipiendum Evangelium, quod annuntiavi et eum locutus. Exaggerat plenitudinem gentium evangelicæ doctrinæ amplexarum simul atque eam denuntiasset, singulari diviua gratiæ symbolo. Vel, cogitatus tui per zeugma, mutato genere. Nam nihil est necesse è ἀπορίθωτος, quod omne genus patitur, genere femineo vertere, *Multiplicatae sunt, cogitationes tuæ ;* vel neutro : *Multiplicatae sunt mirabilia tua, per zeugma.* Quoniam motatio generum crebrè accidit in hæc lingua, factâ relatione ad æquipollens substantivum, ut Ps. 151, 6. Tum autem locutio erit hypothetica : (Si) annuntiavi, et locutus sum (tuos illos cogitatus), multiplicati sunt super numerum, plures sunt multo,

quàm ut eos possim enarrare, vel recensere, vel invenire numerum. Eadem ratio mirabilium tuorum. Nam et ipsa enarrandi facultatem omnem superant.

VERS. 10. — SACRIFICIUM ET OBLATIONEM. De abrogatione sacrificiorum veteris Testamenti, interpreté Apostolo, Hebr. 10, 5, 6. *Sacrificium et oblationem*, dividit sacrificandi cultum in duas species, ut Paulus Hebr. 5, 1: *Pontifex constituitur, ut offerat dona et sacrificia*. Nam priore nomine intelligit oblationes rerum vitæ participantium, quæ jugulabantur, posteriore reliquas, rerum videlicet vitæ expertium, *Mehoth* vocant, sacrificia farinacea, farta, *קטורת*; quanquam hoc aliquando confunditur, adeò ut tam *בשר* quam *קטורת* dicatur de sacrificiis eruentis et incruentis. Reliquæ autem ceremonie, vel erant sacramenta, vel sacramentorum et sacrificiorum appendices, vel simplicis Dei cultus. Quæ omnia Deus noluit, id est, accepta non habuit, neque probavit per sese sine ratione illarum rerum, sed duntaxat quatenus fiebant ex obedientiâ erga se, et fide in venturum mediatorum, ad usque correctionis tempus; lege Lyranum, Levit. 8. Atque, id est, corpus, per synecdochen, à Paulo. Hebr. 10, 5. Mili aplâti corpus humanum in utero virgineo. Rabbini non satis præcepta metaphora: *Aures fodisti, sive operasti mihi: ad tæ obtemperandum voluntati aurem revelasti, retestisti, ab aure abstulisti velum et tegmen, ut acutis audiret. Effecisti ut te audirem, ac tæ voluntati libens parerem. Me docilem et obsequentem ad audiendum reddidisti. Chald.: Aures ad auscultanda præcepta tua formasti mihi. Nostris congruentur, quia enim agit de corporatione sive incarnatione Domini, est metaphora simul et synecdoche, ad quorum troporum difficultatem explanandam Apostolus apposuissimè posuit: *Corpus aplâti mihi*. Est enim primò metaphora à figuris, qui manû fodicant et ducunt argillam, è quâ cupiunt vas aptare, currente rotâ. Quare Deus et figulus, et fctor, et plastes nuncupatur, ut alludatur ad Genesim, Gen. 2, 7, quando ex humo humanum corpus duxit. Est deinde synecdoche, pars pro toto, aures pro corpore. Sed aurium præsertim meminit, quia de obedientiâ agebatur.*

VERS. 11. — ET PRO PECCATO. Et hostiam peccati mosaicam. Nam ea alia erat ab holocausto, dum non tota combureretur, sed sanguis et adipēs essent altaris, reliqua cederent sacerdoti; fieret autem ad redimendas pœnas certorum peccatorum, cum holocaustum totum cremaretur præter pellem, et fieret ad placandum Deum, promerendumque de omnibus in universum. Cætera sacrificiorum genera quatuor, superiore versu, intellexit per *sacrificia et oblationes*. Nempè per sacrificia, quæ erant propriè creuenta, alia duo hostiarum genera, de quibus in Levit. 6, 25: Hostiam pro delicto ad redimendas pœnas peccatorum omissionis, in quâ sanguis et adipēs erant altaris, reliqua sacerdotum; et hostiam pacificorum, pro pace, id est, salute ex beneficio aliqui singulari obtento, vel obtinendo, in quâ sanguis, renēs, adipēs cedebant Deo sive altari, pectus et armus sacerdoti, reliqua caro

et cutis ei qui offerebat; sive esset *Neder*, id est, ex voto, sive *Nedaba*, id est, spontè. Nam duplex erat pacificum. Per oblationes sacrificia incruenta; quæ duo etiam erant, prius *Mihah*, pro re quilibet velut honorarium donum de terrâ natis, Levit. 2, 1, 2, ut pugillus simile oleo perfusus et thure tectus; 2° panes azymi; 3° lagana azyma, oleo perfusa, vel cocta in cilibano, vel frisa in saragine; vel in cratellâ tostâ; 4° ariste ex primis et virentibus adhuc deceptæ frugibus; leviter ad ignem ustulate, et in farris modum contractæ, thureque tectæ. Posterius, *Toda*, Levit. 7, 12, et 22, 29, confessio et sacrificium laudis, pro pace et universis iniquitatibus, ex incenso, et fermento, sive placētis fermentatis. Fermentum enim erat peccati symbolum, tuis gratiæ et beneficii. Alioquin non loquitur de simplicibus oblationibus, ut primitiis, manipulis frugum, quòd hujusmodi minime essent figurales, sed p̄i duntaxat animi symbolice. NOX POSTULASTI. Sacrificia veteris legis non putavisti idonea ad pretium redemptionis nostræ, et peccatorum expiationem. ECCE VENIO, in carnem. De abrogatione legis mosaicæ.

VERS. 12. — IN CAPITE LIBRI. In totâ Scripturâ scriptum est, ut expiem hominum peccata: in summâ Scripturarum. Nam summa Mosis et prophetarum est Christus. Caput pro summâ, ut apud Paulum, Hebr. 8, 1. In fonte autem: *In volumine libri*, sumptâ locutione ex eo quòd antiqui complicant libros in locutione morem, ut nunc quoque Judæi suam legem in suis synagogis. Nec desunt qui putent Sepiagintha accipisse *Meghilla*, è sigificatione *Gulgoleth*, cranium, caput, quòd utrumque sit ejusdem radicis. UT FACEREM. Ordo perturbatus, Dens mi, volui in medio cordis mei, ut facerem voluntatem tuam et legem tuam. Voluntas autem, inquit Euthymius, Dei fuit, Filii sui mors, secundum carnem, ad humane naturæ peccata expianda, de quâ Filius ipse, Joan. 6, 85: *Descendi, non ut faciam voluntatem meam, sed ejus qui misit me, Patris*. Voluntas etiam in genere intelligi possit universum mysterium adventûs Domini, et universa ejus obedientia, usque ad mortem crucis.

VERS. 13. — ANNUNTIATI JUSTITIAM. Evangelizavi justitiam tuam, et quâ tu es justus, et quâ in justis per fidem impio; de quâ Apostolus totâ Epistolâ ad Rom. et Gal. in multo et copioso Judæorum, palam et publicè, in magnâ populi frequentâ locutus est. Est et tertium justitiæ Dei genus, nempè præcepta illius, de quibus etiam locus possit intelligi. Nam et ea Christus mundo proposuit, observandaque tradidit.

VERS. 14. — JUSTITIAM, doctrinam Evangelii, sive Evangelium, per quod justificantur credentes, Rom. 1, 17. VERITATEM TUAM, veras tuas promissiones, fideles et certas, salutem item tuam, vel etiam tuam salvatorem, id est, me, quo uteris ad homines salvandos.

VERS. 15. — A CONCORDIA MULTO, à congregatione, ab Ecclesiâ longè copiosissimâ. Sic vocat Judæorum

populum, quem et Ecclesiam magnam vocabat, vers. 143 (nam utrobique est *Kahal rab* congregatio multa vel magna); propterea quòd magno concursu venibat ad Christi prædicationem, famâ eloquentiæ, virtutis et miraculorum ejus, vel etiam nominis excitatus. Alii, totum orbem, qui Christi doctrinam amplexus est, sed non aptè loco, etsi ad eum alludat, è quo Ecclesia magna per Apostolos colligenda fuit.

VERS. 16. — VERITAS TUA, tuorum promissionum fides. Vere tuæ promissiones SUSCEPERUNT, adjuverunt, servarunt propriè. Duo sunt, quibus tutò nitendum sit, misericordiâ, sive gratiâ Dei et promissiones.

VERS. 17. — ET NON POTUI, quis nequeo perspicere præ multitudine. Innumera enim erant et sunt peccata humani generis, quæ velut sua fecit Christus, quia expianda ex susceperat. Peccata enim nostra perterriti in corpore suo. Vide supra, Psal. 21, 2. INIQUITATES MEÆ, quas meas feci: *iniquitates enim omnium unus ille portavit*, Isai. 53, 6.

VERS. 18. — DERELIQUI ME, in me deficit et contabuit virtus vigorque cordis.

VERS. 19. — Precatur pro reditu ad vitam: *Respice, pœpores*, attende. Hebr., *festina*, non dissimilè energia. Unde Hieronymus ad Suniam Græcum probat.

VERS. 20. — REVERENTIA, pudore afficiuntur in suis consiliis. Sic vers. 21 proximo. UT AFFERANT, ut eripiant, ut perdant.

VERS. 22. — CONFUSIONEM, ignominiam, qui mihi insultant. *Tolle, tolle, crucifige eum*, Joan. 19, 15. *Vah, qui destruis templum Dei*, Math. 27, 40. Hic sensum duntaxat secuti sum. Nam ad verb. *desolentur super vestigium confusionis suæ*, id est, statim ac me confusione affecerunt. Alii, pro mercede confusionis suæ, id est: Mercedem ferant ignominia, quâ me perferderunt. *Euge, heab*, interjecto insultantis ac deridentis.

VERS. 23. — SUPER TE, in te, in tuo favore et presidio. *SALTARE TUM, saltare tuum*, vel salutem tuam in Christo crucifixo.

VERS. 24. — MENDICUS, miser et calamitosus.

VERS. 25. — NE TARDAVIS, venire in auxilium, aut quid simile, per aposiopsin.

NOTES DU PSAÛME XXXIX.

Le titre est: *In finem psalmus David*, sur lequel il n'y a plus rien à dire. Le psalme en lui-même est très-remarquable, en ce que l'apôtre saint Paul en cite trois versets au chapitre 10 de son Eptre aux Hébreux, et qu'il applique ces versets à J.-C. seul. Ainsi le Prophète a en aussi en vue J.-C. quand il a composé son psalme. Les autres parties de ce cantique s'expliquent aussi très-naturellement de J.-C. et de son Eglise. Plusieurs commentateurs l'ont vu de David, qu'il suppose avoir été délivré d'une grande maladie ou d'un grand danger. Cette interprétation est arbitraire. Si l'on entend le psalme entier de J.-C. seul, parlant tantôt au nom de l'Eglise, tantôt en son propre nom, tout le contexte sera facile. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que, s'il s'agit de David, il ne soit, dans ce psalme, la figure de J.-C., qui était son fils selon la chair.

VERSETS 1, 2, 3.

Ces trois versets n'en font qu'un dans l'hébreu.

Expectans expectati est un hébraïsme qu'on emploie pour signifier une attente soutenue, constante et pleine de confiance.

Eduxi me de lacu miseria. Selon l'hébreu: *Ascendere me fecit de fossâ desolationis, confusionis*. Les LXX ont mis la misère, qui est un terme général dont se servent aussi les auteurs des *Principes discutés* dans leur version des Psalms. Le reste des versets s'accorde dans le texte et dans les versions. Si David parle ici en son nom, il fait entendre que Dieu a exaucé ses prières, et l'a retiré d'un grand danger.

Si c'est le Messie qui parle au nom de l'Eglise, il nous apprend que l'attente de la rédemption avait été longue; que Dieu a eu enfin pitié de son peuple, qu'il a retiré de l'abîme du péché, qu'il l'a établi sur la pierre ferme qui est la Messe promise.

Si J.-C. parle en son propre nom, ces versets auront trait à la gloire de sa résurrection et de son ascension, récompense qu'il avait méritée par sa longue patience, par ses humiliations, par ses souffrances.

REFLEXIONS.

Ces versets nous apprennent quel est l'effet de la confiance en Dieu et de la patience. Quel que soit l'excès des maux que nous souffrons, attendons le Seigneur, et nous ne serons point frustrés dans notre espérance. C'est le défaut de foi qui perd les

hommes, qui les rend malheureux; ils manquent même de foi quand ils prient; ils n'ont qu'une idée confuse de la puissance et de la bonté de Dieu; ils sentent leurs maux, et ils s'agrippent de leur durée. O foi! vertu précieuse, venez dans mon âme, soyez sur mobile, sa règle, son asile; foi qu'on dit dans un degré si éminent le saint Prophète dont les cantiques m'occupent et m'enchantent! Seigneur, devons-nous dire, je suis dans l'abîme de la misère, dans l'ordure du péché; mais j'espère en vous et en J.-C. mon Sauveur; je sens que vous voulez me retirer de ce chaos d'iniquités; soutenez ma faiblesse, et encouragez mes desirs.

VERSETS 4, 5.

Tout ceci ne forme qu'un verset dans le texte hébreu et dans le grec, mais sans différence pour les sens. Au lieu de *carnem*, l'hébreu dit *laudem*, qui fait connaître que ce cantique était un cantique de louange.

Ces versets peuvent encore convenir à David, à l'Eglise, à J.-C.: à David délivré de ses tribulations; à l'Eglise délivrée de la persécution des idolâtres, ex déchargée du joug de la synagogue; à J.-C. vainqueur du péché, de la mort, de la fureur de ses ennemis.

REFLEXIONS.

Le pêcheur converti se trouve en état de chanter au Seigneur un cantique nouveau, de bénir Dieu auteur de sa conversion. Le spectacle d'un homme vraiment converti remplit d'admiration les anges; ils contemplant quelle est la puissance du Seigneur, quelle est la misère du péché, quel est le prix de la confiance en Dieu. Ce cantique nouveau représente l'intérieur d'un homme renouvelé en J.-C. Ses sentiments sont tout autres qu'ils n'étaient sous l'esclavage du monde et du démon. Il ne parle plus que des vrais principes de la vie spirituelle, du mérite de la pauvreté, de l'abnegation, des humiliations. Ah! que ce cantique est nouveau pour les chrétiens! mais, dans sa nouveauté, il a toute l'antiquité de la religion, il est vénérable par l'union qui l'accompagne, par la joie qu'il répand dans l'âme.

VERSE 6.

L'hébreu dit: *Heureux l'homme qui a mis en Dieu son espoir, et qui n'a point regardé vers les orgueilleux*

et ceux qui tendent au mensonge. On voit que les LXX ont gardé le sens de ceverset; qu'ils ont mis les vanités pour les hommes vains, et les folies pleines de mensonges pour les hommes qui s'abandonnent aux faussetés. On peut entendre aussi ces vanités et ces faussetés du culte des idoles et des oracles de la gentilité.

REFLEXIONS.

Il faut deux choses pour le salut, mettre son espoir en Dieu, et se détourner de tout ce qui tend à orgueil et à la fausseté. Heureux véritablement l'homme plein de confiance dans le Seigneur, plein d'humilité et plein d'amour pour la vérité! Les choses vaines et les choses fausses sont dans le monde; tout ce qui appartient au monde est vanité et fausseté. Celui qui veut servir Dieu doit abattre ce colosse d'orgueil, et dissiper cette fumée de mensonge. J.-C. n'a enseigné que l'humilité et la vérité; il a extirpé ces deux racines empoisonnées, l'orgueil et la fausseté. Je ne puis bien expliquer, ô mon Dieu! quelle est l'excellence de l'humilité et de la vérité; il faudrait connaître J.-C. parfaitement, et avoir quelques traits de ressemblance avec lui. O Dieu incarné! modèle d'humilité! source de vérité! Découvrez-vous à moi, afin que je participe au bonheur qu'énonce ici votre Prophète.

VERSETS 7, 8.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu et dans le grec. L'hébreu dit mot à mot: Cogitationes tuas circa nos non est ordinare ad te, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de tenir compte en la présence de Dieu, de ses conseils, de ses pensées sur les hommes. Ce sens est fort beau, le grec et la Vulgate ne le contredisent point; car dire que personne ne peut ressembler à Dieu dans ses conseils, que personne ne peut lui être comparé, c'est dire équivalamment que personne ne peut atteindre la hauteur de ces conseils, ni par conséquent en tenir compte devant Dieu. J'ajoute que le verbe hébreu כוּן signifiant aussi comparer et établir, on peut traduire, mais factis mirabilia tua et cogitationes tuas super nos, non est equiparare ad te; ce qui répond entièrement à non est qui similiti tui tibi. La traduction allemande, faite sur l'hébreu, dit: es ist keine vergleichung fier dich. (Il n'y a aucune comparaison vis-à-vis de vous.)

On voit que dans ce verset les LXX ont passé super nos, qui se sous-entend aisément.

On lit dans l'hébreu, confortati sunt numerarii, ce qui revient à multiplicati sunt super numerum. La difficulté n'est donc pas dans le défaut de rapport entre nos versions et le texte, mais seulement dans l'expression multiplicati sunt, parce que les interprètes s'accordent à faire rapporter cette multiplication aux merveilles de Dieu, qui sont dans notre version latine au neutre (mirabilia tua). Assurément multiplicati ne s'accorde pas avec mirabilia. Dans le grec, cet inconvenient ne se remarque pas, parce qu'il y a ἐκαστὸν ἐξ ἑαυτοῦ, qui répond à tous les genres. Quelques interprètes disent qu'il y a faute de copiste dans la Vulgate, et qu'on devrait lire multiplicati sunt; d'autres disent que ce traducteur voyant dans le grec ἀποκαταστάσεις, qui est du masculin, il a voulu conserver l'analogie, en mettant multiplicati sunt. Je crois ces deux raisons mauvaises, surtout la dernière, parce qu'il n'y avait rien de plus aisé au traducteur que de mettre multiplicati; et qu'en mille autres endroits il construit selon sa langue, sans suivre les constructions du grec. Il y a donc toute apparence que multiplicati sont regardés ceux qui ont entendu l'annonce des merveilles de Dieu, et qui ont été en très-grand nombre; de sorte qu'il serait comme impossible de les compter. J'ai annoncé, dit le Prophète, j'ai parlé de ces merveilles. Sans doute que cette annonce et ce discours ont eu des hommes pour témoins et pour auditeurs; or le même Prophète assure qu'ils ont été en très-grand nombre, et qu'on ne pouvait même les nombrer. Si c'est le Messie qui parle dans ce psaume,

comme il est certain au moins qu'il parle dans les trois versets suivants, on conçoit comment l'annonce qu'il a faite des merveilles du Seigneur, surtout du grand ouvrage de la rédemption, a entraîné un nombre presque infini d'auditeurs et de disciples: c'est ce qui se vérifie par le fait de prédication de l'Evangile. Il n'y a donc rien à changer ni à reprendre dans la leçon multiplicati sunt; ainsi les SS. Pères s'y sont-ils attachés sans être arrêtés par le défaut prétendu de construction.

REFLEXIONS.

Les conseils de Dieu sur les hommes, surtout dans le chef-d'œuvre de la rédemption, sont au-dessus de toutes nos pensées. Il ne nous est pas possible d'en tenir compte, surtout en la présence de Dieu, qui les connaît et les approfondit infiniment mieux que nous. Ces merveilles ont attiré au Messie un nombre infini de sectateurs. L'histoire de la religion en est la preuve.

La méditation de ce passage du psaume devrait faire naître deux sentiments: le premier, de docilité dans ceux qui osent attaquer les œuvres de Dieu ou l'économie de la rédemption; il leur devrait suffire de penser que les conseils de Dieu sont infiniment au-dessus de nos pensées: le second est d'admiration, de respect, d'adoration et de dévouement dans tous les fidèles, dans ceux surtout qui s'appliquent plus particulièrement à l'oraison. Au seul souvenir des pensées de Dieu, ils devraient reconnaître leur néant, et s'abandonner entièrement aux volontés du Seigneur. Mais voici une pensée qui me touche et m'édifie. Il est dit dans ce psaume qu'au récit des merveilles du Seigneur, les croyants se sont multipliés à l'infini; et dans cette décadence des siècles, je vois que la foi s'allure, qu'on n'aîme plus ces merveilles, qu'on en dispute même avec l'intention maligne de les décréditer. O Dieu, que les hommes sont aveugles! Ce qui a été admirable à la première publication de l'Evangile cesse-t-il de l'être aujourd'hui? Je vois encore que le nombre des vrais contemplatifs, des hommes initiés dans les secrets de la vie spirituelle, est réduit comme à rien. Presque personne ne pense fortement et profondément aux mystères de Dieu, à son amour, à ses miséricordes, aux richesses de sa gloire. O Dieu! pénétrez-moi de ces grands objets, unissez-moi à vous, non pour que je comprenne vos pensées, mais pour que je perde les miennes en vous.

VERSET 9.

Dans l'hébreu on lit le verbe כִּפְּרַתִּי qui signifie perfoliasit et preparasit; ainsi il y a des hébraïstes qui traduisent: Vous m'avez percé les oreilles, comme en signe d'esclavage, ou bien pour les rendre plus promptes et plus propres à recevoir les ordres de Dieu. D'autres traduisent: Vous avez préparé ou perfectionné mes oreilles, dans la même vue de les rendre plus attentives aux commandements du Seigneur. Ces deux sens sont bons et retombent dans la même pensée.

Un Anglais, Jacques Peirce, dans son commentaire sur l'Eglise aux Hébreux, soupçonne qu'il y a faute dans le texte hébreu, et qu'au lieu de כִּפְּרַתִּי, aures perfoliasit, ou preparasit mihi, l'auteur sacré aura écrit, כִּפְּרַתִּי לְךָ, tunc corpus perfecti mihi. Cette conjecture est fondée sur la ressemblance de plusieurs lettres, où les copistes se seront trompés. On peut lire la dissertation très-ingénieuse de cet auteur, d'ailleurs non conformiste et suspecté de socinianisme.

Ici les LXX paraissent n'être pas conformes à la Vulgate, car ils portent: Σκαυτά κακοποίησάν με, corpus autem aplasti mihi; et, ce qui est d'une grande autorité en leur faveur, S. Paul (Hebr. 10, 5) dit du même: Corpus autem aplasti mihi. Sur quoi le scolaste grec observe que l'Apôtre a transporté ce qui

est dit des oreilles au corps, non qu'il ignorât la leçon de l'hébreu, mais parce qu'il a trouvé celle-ci (corpus) analogue à son dessein. Ce scolaste aurait dû ajouter que saint Paul lisait aussi corpus dans le texte grec, selon l'usage des apôtres et de J.-C. même, qui citaient presque toujours l'ancien Testament d'après cette version.

Il est assez difficile de deviner pourquoi la Vulgate, qui a été faite sur le grec des LXX, suit ici l'hébreu; mais quelle qu'en soit la cause, il résulte toujours que les deux leçons sont la parole de Dieu, et ont été inspirées par le Saint-Esprit. Celle des LXX l'est assurément, puisque S. Paul s'en sert; et celle de l'hébreu l'est aussi, puisqu'elle est dans ce texte confirmé par notre Vulgate. Au reste, ces deux leçons se concilient, quant au sens; car, comme l'observent les meilleurs interprètes, l'Apôtre disant: Vous m'avez fermé un corps, sans doute pour obéir à Dieu, comme il est déclaré dans les versets suivants, a conséquemment et très-équivalamment fait entendre que les oreilles de celui dont il parle (lequel n'est autre que J.-C.) avaient en même temps été préparées pour recevoir les ordres de Dieu. Ainsi l'Apôtre a rendu tout-à-fait en grand le sens du Prophète, et le Prophète a proposé cette prophétie d'une manière très-suffisante pour faire connaître l'obéissance du Messie. Celui qui devait avoir les oreilles toutes disposées à obéir, devait avoir un corps destiné à la même obéissance.

Quand le Prophète, et S. Paul après lui, disent que Dieu n'a point voulu de sacrifices ni d'offrandes, ils entendent que les sacrifices et les offrandes de l'ancienne loi n'étaient pas capables de satisfaire à la justice divine; ce qu'étaient de simples figures du grand sacrifice de J.-C.; qu'enfin il devait y avoir un temps où ces actes de religion cesseraient, pour faire place à la victime unique, qui est l'Homme-Dieu.

N. B. Je n'ai garde d'adopter le sentiment d'Hardouin, qui, regardant la version grecque des psaumes comme l'ouvrage d'un faussaire, imagine que ce faussaire, pour donner du crédit à sa version, aura emprunté de S. Paul l'expression, corpus aplasti mihi. Cela est contre toute raison, et tient à tout le système chimérique de cet auteur.

REFLEXIONS.

C'est J.-C., qui, par la bouche du Prophète, expose tout le fond du grand mystère de la rédemption. Les hommes étaient devenus pêcheurs; ils ne pouvaient expier leurs péchés, ni par eux-mêmes, ni par les sacrifices de la loi. Dieu donne un corps à son Fils unique; et ce Fils, devenu Homme-Dieu, s'offre à son Père comme une victime d'expiation, non seulement pour les péchés passés, mais pour tous ceux qui seraient commis jusqu'à la fin des siècles. Saint Paul dit que J.-C. dit ces paroles en entrant dans le monde, c'est-à-dire, dès le premier moment de son incarnation; et en effet, dès cet instant, il exécute ce que son Père lui ordonnait par rapport à l'expiation du péché. On doit bien remarquer que J.-C., soit dans le psaume, soit dans l'Eglise de l'Apôtre, parle comme s'étant offert lui-même à l'exécution des volontés de son Père. Un pur homme n'a pu dire à Dieu, en entrant dans le monde: Vous m'avez donné un corps, je viens vous l'offrir pour faire toutes vos volontés; car tout homme est par sa nature dans la dépendance de Dieu, il se doit à Dieu, il appartient à Dieu, sans qu'il soit besoin d'une offrande particulière de sa promesse à ce souverain maître. Ainsi J.-C., s'offrant à son Père pour exécuter ses volontés, montre clairement par là qu'il n'est pas un pur homme, qu'il y a quelque chose en lui qui le rend indépendant; et ce ne peut être assurément que sa divinité. Ce raisonnement me paraît très-concluant en faveur de la divinité de J.-C. Je doute que les théologiens y aient fait assez d'attention.

VERSET 10.

La première partie de ce verset fait partie du verset précédent dans l'hébreu et dans le grec; cela ne change rien au sens. Il y a dans l'hébreu: Holocaustum et peccatum; mais peccatum est pris ici, comme en plusieurs autres endroits de l'Ecriture, pour la victime du péché. Le grec et la Vulgate sous-entendent aussi victimam. On demande pourquoi dans l'Eglise aux Hébreux la version latine dit simplement: holocaustum pro peccato, ou holocaustum et pro peccato, comme on lit dans le psaume, et aussi dans le grec de la même Eglise. Quelques-uns disent que cet a été omis par les copistes de notre Vulgate, et qu'on doit nécessairement le supplier, parce que les sacrifices pour les péchés n'étaient pas des holocaustes, c'est-à-dire, qu'on n'en brûlait pas entièrement les chairs en la présence du Seigneur; mais cette observation et cette raison ne paraissent avoir été faites que par inadvertance la conjonction et au verset 6 du chapitre 10 de cette Eglise, ils ne l'auraient pas omise encore au verset 8, où l'Apôtre répète, holocaustum pro peccato, sans la conjonction. On a bien prouvé qu'à la fête des expiations le sacrifice du veau et du bouc pour le péché était un véritable holocauste. Voy. Lev. 16, 27. Il faut donc croire deux choses: la première, que la particule et dans l'hébreu, dans le grec du psaume et dans le grec de S. Paul, est utile pour faire entendre que Dieu n'a voulu ni les holocaustes ni les victimes pour le péché, lesquels pour la plupart n'étaient pas des holocaustes; la seconde chose est que l'interprète latin de l'Eglise de S. Paul a omis l'a, pour faire entendre qu'il s'agissait de la victime holocauste, qu'on offrait à la fête des expiations. C'était la plus grande victime pour le péché, et celle surtout à laquelle S. Paul fait allusion, comme on le voit par le verset 11 du chap. 13 de son Eglise.

Tunc dixi: Ecce venter; ces mots sont joints dans l'hébreu et dans l'Eglise aux Hébreux avec in capite libri scriptum est de me, etc.; et il paraît que cette jonction est à propos, qu'on ne puisse pas dire que la séparation altère le sens.

REFLEXIONS.

Les sacrifices de l'ancienne loi s'exécutoient sur des animaux ou sur des végétaux, les victimes étaient par elles-mêmes incapables d'accomplir librement et avec mérite la volonté de Dieu: ces sortes d'offrandes ne tiraient leur valeur que de la disposition intérieure de ceux qui les présentaient, et du rapport qu'elles avaient avec une victime plus excellente et plus parfaite, capable de sentiments d'adoration, de componction, de dévouement; et il faut joindre ce rapport avec la volonté de ceux qui offraient les victimes; car, sans cela, il leur eût été inutile de faire ces offrandes, qui n'étaient rien par elles-mêmes, et qui n'ajoutaient rien aux sentiments intérieurs de ceux qui les présentaient. Jésus-Christ, venu au monde pour accomplir la volonté de son Père, était une victime libre, raisonnable, capable d'honorer Dieu par elle-même; et c'était à elle que ces sacrifices anciens se rapportaient, comme des figures et des annonces de ce qui devait arriver dans la plénitude des temps. Il y a une admirable harmonie dans ce discours du Prophète, parlant au nom de Jésus-Christ: Seigneur, vous n'avez plus voulu des victimes de la loi, parce qu'elles ne pouvaient faire votre volonté; mais moi, je suis capable de cette obéissance, et j'ai dit: Me voici.

VERSET 12.

Plusieurs interprètes, surtout ceux de l'Eglise aux Hébreux, mettent en parenthèse ces mots: In capite libri scriptum est de me: et de cette manière ils font rapport, ecce venter, à ut facerem voluntatem tuam (je viens pour acquiescer votre volonté). Cette ma-

nière d'interpréter le passage de S. Paul est appuyée des éditions grecques de l'Épître aux Hébreux, où l'on a mis la parenthèse; elle n'est point dans les éditions grecques du psaume, mais on peut la supposer, quoiqu'après tout le sens soit très-bon sans elle; car on peut traduire comme nous faisons: *Il est écrit de moi dans le volume des Ecritures, que je ferai votre volonté.*

Nous traduisons le volume des Ecritures, parce qu'il y a dans l'hébreu *ספר*, qui signifie en *circumvolutions*, et que les LXX ont mis *επισημάνει*, qui, selon les lexiques, et Suidas en particulier, signifie la même chose que *επισημάνει*, c'est-à-dire, ce qui représente bien la manière dont les Hébreux écrivaient leurs livres: c'étaient des membranes qui se roulaient autour de deux bâtons que nous appelons *gorges*. Le Prophète et S. Paul entendent donc qu'il est écrit du Messie ou de Jésus-Christ dans tout le volume des Ecritures. Quelques-uns croient que cette expression de la Vulgate, *in capite libri*, signifie in *summi libri*, dans le total du livre des Ecritures; à peu près comme au 8^e chap. de la même Épître aux Hébreux, on lit: *Capitulum autem super ea quae dicuntur* (voici la somme de ce que nous voulons dire). Cette explication retombe dans la précédente, et ni l'une ni l'autre ne contredit celle qu'on tire de l'hébreu et du grec.

Et legem tuam in medio cordis mei. Tous les interprètes sous-entendent ici *posui*, quoiqu'on puisse l'omettre et faire régir *legem tuam* par *totum*. L'hébreu dit, *in medio viscerum meorum*, et le grec, *in medio ventris mei*; on voit que c'est le même sens.

Un commentateur moderne observe sur l'Épître aux Hébreux, que l'Apôtre n'ajoute point la fin de ce verset, parce que *la loi n'étoit pas faite pour Jésus-Christ; mauvais raison: Jésus-Christ, en tant qu'homme, a été soumis à toute la loi. Ce même in-terprète dit que ces derniers mots ne regardent point Jésus-Christ; mauvais supposition encore: il suffit de dire que S. Paul ne les cite pas, quoique d'ailleurs ils puissent très-bien convenir à Jésus-Christ, ainsi que tout le contexte du psaume, puisque c'est toujours la même personne qui parle dans ce saint cantique.*

REFLEXIONS.

Ce verset énonce la fin et les devoirs du chrétien: c'est de faire la volonté de Dieu, et d'avoir sa sainte loi gravée dans son cœur. C'est là toute la somme de sa profession, tout son état; et toutes les Ecritures ne lui prescrivent rien autre chose. Il a dans Jésus-Christ un modèle et un guide qui répond à toutes ses difficultés, qui réprime toutes ses répu gnances. Hélas! Jésus-Christ entrant dans le monde a fait cet acte de soumission universelle; et tous tant que nous sommes, nous avons dans ce premier moment une volonté rebelle aux ordres du Seigneur, nous sommes dans un état de révolte. Ce n'est pas assez; dès que nous pouvons nous connaître, nous ne faisons point, au commencement de notre carrière dans le monde, la profession pleine et entière d'être des serviteurs fidèles. Ce mot in *capite libri*, de quelque manière qu'on l'entende, devrait être notre règle universelle: avant tout, souvenons-nous du service de Dieu, de la présence de Dieu, du souverain domaine de Dieu.

VERSETS 12, 13, 14.

Ces trois versets n'en font que deux dans l'hébreu et dans le grec, sans aucune différence de sens. Dans ces deux textes, au verset 12, il y a si simplement, *annuntiam justitiam*, sans *tuam*, qui est évidemment sous-entendu.

Au verset 13, le grec du Vatican et quelques éditions latines portent, *justitiam meam*, qui a aussi un bon sens; mais l'hébreu et les meilleures éditions latines ont, *justitiam tuam*, qui est la vraie leçon. Dans tout le reste, le texte et les versions s'accordent.

Rien de plus clair, au reste, que ces versets; en les supposant dans la bouche de Jésus-Christ, il a

annoncé publiquement, ouvertement et à toute la terre, soit par lui-même, soit par ses disciples et par son Église, la justice, la vérité, la miséricorde de Dieu, et la grâce du salut.

REFLEXIONS.

Jésus-Christ nous a annoncé la justice de Dieu, en nous faisant connaître combien le péché avait outragé cette majesté suprême; il nous a annoncé la vérité de Dieu, en nous dévoilant les mystères de la foi; il nous a annoncé la miséricorde de Dieu, en nous mettant entre les mains le prix de la rédemption; il nous a annoncé la grâce du salut, et il nous donne les moyens de parvenir à la bienheureuse patrie. Je dois donc apprendre de la bouche de Jésus-Christ quelle est l'horreur du péché; je dois recevoir de lui toutes les vérités révélées; je dois compter, en lui et à cause de lui, sur la miséricorde divine; je dois opérer, par ses mérites et par les secours de sa grâce, l'importante affaire de mon salut. Voilà les quatre devoirs les plus essentiels que j'ai à remplir.

VERSE 15.

L'hébreu dit proprement: *Ne cohibeas miserationes tuas à me* (n'empêchez pas vos miséricordes de s'étendre à moi); c'est le même sens.

Selon le même texte, la fin du verset est par forme de prière: *Que votre miséricorde et votre vérité me gardent*; et dans quelques éditions grecques, on lit aussi l'optatif *ἀρέσθωσαν* pour *ἀρέθωσαν*, qui est dans l'édition du Vatican. Ces deux leçons sont bonnes; et il est certain que le mot hébreu *שמרת*, vent dire *ant* *serabunt* ou *servarunt* me, que *servent* me. On voit, au reste, que *susciperunt* retombe dans le sens de *servarunt*.

Ici commence la prière de Jésus-Christ relativement au temps de ses souffrances. Il a commencé par annoncer la justice, la vérité, la miséricorde de Dieu; il a fini sa carrière par souffrir et par mourir pour le genre humain. Dans cette tempête de tribulations et de douleurs, il invoqua son Père pour marquer qu'il était véritablement homme, et pour nous apprendre la soumission aux ordres du Très-Haut.

Ce verset et les suivants paraissent convenir au Prophète durant les épreuves auxquelles Dieu le soumit. Mais il y a tant de liaison entre cette partie du psaume et les trois versets cités par S. Paul, et uniquement applicables à Jésus-Christ, que pour conserver l'harmonie de tout le cantique, il est beaucoup mieux de n'y voir que Jésus-Christ, et c'est la méthode qu'ont suivie les Pères de l'Église.

REFLEXIONS.

Dieu éloigne ses miséricordes quand on s'écarte de sa sainte loi, et quand on tombe dans la ténacité: Jésus-Christ n'a pu se trouver ni dans l'une ni dans l'autre de ces circonstances, puisqu'il étoit la sainteté même; mais, en qualité de caillot et de répondant pour le genre humain, il a été soumis aux rigueurs de la justice divine, et il a imploré pour lui-même les secours de son Père. Si le Fils de Dieu a prié, même avec de grands cris, comme s'exprime l'Apôtre, où en suis-je, si la prière est un exercice que je supprime, ou que j'abrege sous le moindre prétexte; si, en la faisant, je n'y porte que les distractions de l'esprit et les glaces du cœur?

Je dois reconnaître que jamais la miséricorde et la vérité de Dieu ne m'ont manqué. Sa miséricorde m'a attendu dans mes égarements, et sa vérité m'a préservé de toute erreur contre la foi; deux motifs d'une éternelle reconnaissance.

VERSETS 16, 17.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu et dans le grec.

L'hébreu dit: *Circumdedarunt me mala ad non numerum*; ce qui est le même sens que celui de la Vulgate.

Multiplicata sunt, (Hebr.) *confortata sunt*. Il n'y a

ici aucune différence entre le texte et les versions. Le sens, au reste, est fort clair; Jésus-Christ, victime des péchés du monde, a été investi de maux. Ces péchés furent les siens, en ce sens, qu'il en porta la peine, et il se chargea de les expier; le nombre en étoit comme infini, puisque tous les péchés commis ou à commettre depuis la création jusqu'à la fin du monde, furent l'objet de son sacrifice.

REFLEXIONS.

Quand je vivrais, devons-nous dire, autant que les patriarches, et que je m'occuperais sans cesse à méditer le mystère de la rédemption, je ne concevrais jamais quelle est la malice et la difformité du péché. Jésus-Christ mourant dans les tourments pour l'expier, est comme la mesure de cette malice, de cette difformité; et je ne comprendrais jamais ce que c'est que les souffrances et la mort d'un Homme-Dieu. Je dois me tenir au pied de la croix, plein d'admiration, de confusion, de douleur et d'amour. Ce qui y a de étrange, c'est que les hommes s'occupent si peu du grand mystère de Jésus-Christ souffrant et mourant pour le péché. S. Paul ne savait que cela; et je conçois présentement que, quoiqu'il ne pénétrât pas tous les rapports de cette science, il devait avoir de grandes vues sur ce grand objet; je sens aussi que c'étoit son étude continuelle, qu'il y découvroit tous les jours de nouvelles beautés, et qu'il en tirait sans cesse des conséquences très-étendues pour sa conduite. Oh! qu'il y a de grandeur, de douceur, de paix et de consolation dans cette science! Oh! irai-je, Seigneur, pour l'apprendre? par où commencerai-je? et aurai-je jamais le temps d'en saisir les principes? Le péché est un mal qui oblige un Dieu à mourir comme un malfaiteur. Ai-je donc l'idée de Dieu? non. Ai-je celle de l'homme pécheur? non. Ai-je celle de ce qui se passe dans un cœur qui se révolte contre Dieu? non. Ai-je celle de la grande action qui se consomma sur le Calvaire? non. Et je pêche cependant; et je pêche en tant de manières que mes iniquités surpassent, selon l'expression du Prophète, le nombre des cheveux de ma tête. Je suis donc un être indéfinissable, et quelque chose d'aussi profond, en quelque sorte, que les mystères de grâce qui se sont opérés pour moi.

VERSE 18.

L'hébreu et le grec disent *agritez*, au lieu de *qu'il vous plaise*; c'est le même sens. L'hébreu dit: *Hæretis de me secouris*; et le grec porte *ἀποστρέψετε*, et quelques exemplaires *σπείζετε* qui répond plus directement à l'hébreu. La Vulgate suit *aperçete*; la différence est fort petite.

REFLEXIONS.

Cette prière a trait à celle que fit Jésus-Christ dans le jardin, lorsqu'il demanda que le calice de sa passion s'éloignât de lui; mais avec quelle soumission à la volonté de son Père! Je n'ai besoin ici que de cette réflexion: Si l'âme de Jésus-Christ tomba dans une si grande amertume à cause de nos péchés, quel sera le sort du pécheur condamné à porter éternellement le poids de son péché dans l'enfer?

VERSETS 19, 20, 21.

Ces trois versets n'en forment que deux dans l'hé-

1. In finem, Psalmus ipsi David. XL.

Hebr. xli.

2. Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem: in die mali liberabit eum Dominus.

3. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

4. Dominus operam ferat illi super lectum doloris ejus: universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus.

breu et dans le grec. Ce qui est exprimé ici en style d'imprécation, n'énonce qu'une prophétie de ce qui devait arriver; les ennemis et les meurtriers de Jésus-Christ ont été couverts d'une confusion éternelle.

Au verset 21, l'hébreu porte mot à mot, *obstupescant*, ou *desolentur pro retributione commissarum suarum*, etc. Le grec et la Vulgate rendent le fond et la substance de ce sens.

Pour, *euge, euge*, l'hébreu dit *יגדל* deux fois, qu'on prend, dit-on, pour une interjection de joie; mais cela ne contredit point le grec de la Vulgate, qui exprime par *euge, euge*, le triomphe des ennemis de Jésus-Christ tandis qu'ils lui insulentaient.

REFLEXIONS.

Il n'y a proprement qu'une confusion à craindre, qui est celle qu'entraînent l'oubli de Dieu et la révolte contre Jésus-Christ et son Évangile. Toutes les autres confusions temporelles sont des biens et des grâces, puisqu'elles nous rendent conformes à Jésus-Christ. La confusion du pécheur, au jugement de Dieu, sera extrême, parce qu'elle manifestera l'aveuglement de son esprit, la méchanceté de son cœur, la corruption de son corps; ses idées faussées, ses inclinations basses, ses convoitises brutales.

VERSETS 22, 23, 24.

Ces trois versets n'en font que deux dans l'hébreu et dans le grec: comme j'ai fait la même remarque à l'égard de quelques autres versets de son cœur, j'observe que dans l'hébreu nos 24 versets sont réduits à 19, ce qui n'est d'aucune conséquence pour le sens.

Le texte et les versions s'accordent parfaitement dans ces trois versets. Au 23^e l'hébreu dit: *Le Seigneur pense pour moi*, au lieu de *solicitus est mihi*; mais on voit que c'est le même sens.

REFLEXIONS.

La véritable joie ne se trouve que dans ceux qui cherchent le Seigneur, qui s'occupent de leur salut, qui font tout pour la gloire de Dieu. Cette joie intérieure se concilie avec la pauvreté, l'affliction, l'humiliation, les souffrances; elle n'est même jamais plus solide que dans ces traverses, parce qu'elles unissent de plus en plus à Jésus-Christ.

Qu'il y a de force et de consolation dans ce mot: *Le Seigneur prend soin de moi*, ou selon le texte, *pense pour moi*! Je n'ai donc pas besoin de m'inquiéter, de beaucoup penser avec anxiété à mes affaires, à mes intérêts, à mon sort présent ou futur; le Seigneur y pense pour moi. Ce sentiment placé dans tous les cours y ramènera la paix, et fera du monde entier un séjour délicieux. Mais les hommes s'inquiètent, se tourmentent; ils sont eux-mêmes leurs tyrans et leurs persécuteurs.

Ce psaume, entendu de Jésus-Christ seul, n'est sujet à aucune difficulté; et il présente des règles de conduite, il fait naître des sentiments admirables, il inspire un grand amour pour les saints compagnons de Jésus-Christ, la pauvreté, les souffrances, les humiliations. Plaise à ce divin maître que je m'occupe de cette sainte instruction, et que j'en fasse la règle de toute ma vie!

PSAUME XL.

1. Heureux celui qui a des attentions pour l'indigent et le pauvre; le Seigneur le délivrera au jour de l'affliction.

2. Que le Seigneur le conserve, le vivifie, le rende heureux sur la terre, et ne le livre point aux desirs de ses ennemis.

3. Que le Seigneur l'assiste sur le lit des douleurs; oui (Seigneur) dans le temps de son infirmité, vous tournerez tout son lit (pour lui procurer du repos).

5. Ego dixi: Domine, miserere mei: sana animam meam, quia peccavi tibi.
6. Inimici mei dixerunt mala mihi: Quando morietur, et peribit nomen ejus?
7. Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur; cor ejus congregavit iniquitatem sibi.
8. Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum.
9. Adversum me susurrabant omnes inimici mei: adversum me cogitabant mala mihi.

10. Verbum iniquum constituerunt adversum me: numquid qui dormit non adjiciet et resurgat?
11. Etenim homo pacis mee, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.

12. Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me, et retribuam eis.

13. In hoc cognovi, quoniam voluisti me, quoniam non gaudebit inimicus meus super me.

14. Me autem propter innocentiam suscepisti, et confirmasti me in conspectu tuo in aeternum.

15. Benedictus Dominus Deus Israel, à seculo, et usque in seculum. Fiat, fiat.

VERS. (1) 2. — INTELLIGIT, prospicit agro et homini tenuis fortuna: PRO, EGENUM ET PAUPEREM, in fonte est unica vox, *dal*, quae tenuem, attenuatum, propriè significat. Quare Rabbini de infirmo, quasi agitudine attenuato exponunt, non de vulgatis pauperibus, ut toto hoc Psalmo infirmorum visitatio et cura commendatur. At quia, *dal*, latus patet, late enim reddiderunt *παύση*, pro valde infirmo et misero, *παύση* pro paupere et inope. Quibus favet R. Abraham, Levit. 14, 21, et quidem citato hoc loco. *Dal*, inquit, nunc divitiis carentem, opibus tenuem significat, ut hoc Levitici versu, nunc tenuem infirmumque corpore, ut Gen. 41, 29, Ps. 11, 2 et 5, 2 Reg. 15, 4, ut in lib. Reg. Quare sic, *Dal*, id est, infirmus filii regis. Ubi nos, quare sic attenuaris macie. EGENUM, egentem alterius visitatione ob morbum. *παύση*, apud nostros sumitur pro infirmo et agro, egente

(4) Theodoros Heraclota et Beda venerabilis litteralem hujus Psalmi interpretationem ad Ezechiae morbum referunt; Rabbini ac recentiorum interpretum perique de Davidis morbo explicant, quo affectus est post adulterium, paulo ante Absalom defectionem, quo tempore ab amicis undique deserebatur. At una sententia Patres miserum Christi statum hic videtur, quo is adactus est per passionis sue procellas; Jude perdidit, turpemque discipulorum inconstantiam et fugam.

Ipsè Christus versiculum hujus Psalmi decimum Jude proditori accommodat, à quo in hostium potestatem datus est. Quare audacissimum planè dixeris eum qui Christum ejusque passionem hoc Psalmo spectari negat. Precedentium trium Psalmoreum appendicem esse censeo, ac precipuum Psalmi trigesimi noni, atque hujus quadragesimi propositum illud esse, ut Christi cruciatus sub morbi imagine, quo David languebat, ejusque amicum defectione, exhiberentur. Confer Psalmos 54 et 54, huic similitudine conjunctissimos.

(Calmet.)

4. J'ai dit: Seigneur, ayez pitié de moi; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous.

5. Mes ennemis ont fait des imprecations contre moi: ils ont dit: Quand mourra-t-il, quand périra son nom?

6. Si quelqu'un d'eux venait me voir, il tenait des discours de mensonge, et son cœur rassemblait en même temps tout ce qu'il y a de plus injuste.

7. S'il s'éloignait de ma présence, il tenait le même langage.

8. Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi; tous pensaient à me faire du mal.

9. Ils ont formé contre moi un mauvais propos: ils ont dit en m'insultant: Cet homme est tombé, n'aura-t-il point la force de se relever?

10. Celui même avec qui je vivais en paix, celui en qui je me confiais, et qui mangeait mon pain, s'est élevé avec insolence contre moi (au point même de conjurer ma perte).

11. Pour vous, Seigneur, ayez pitié de moi, et relevez-moi (ou ressuscitez-moi), et je rendrai à mes ennemis ce qu'ils méritent.

12. Je connais que vous mettez vos complaisances en moi; et la preuve que j'en ai, c'est que mon ennemi ne triomphera pas de moi.

13. Vous m'avez accueilli à cause de mon innocence, et vous m'avez affermi pour toujours en votre présence.

14. Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

COMMENTARIUM.

alienis opibus et visitatione. Unde apud Epiphanium et can. 8 Chalcedonensis concilii, *παύση*, et *παύση*, hospitium pauperum et mirrum. Gall. Hôtel-Dieu. IN DIE MALA, adversa et calamitosa. In morbi et calamitatis alterius die eum restituit valetudini et pristino statui.

VERS. 3.—VIVIFICET, sanum et incolumem reddat. Ut vivere, est valere, convalescere; Isai. 58, 1; sic vita sanitas, Levit. 15, 10. Alii, vitam proterget. Recentiores hæc enuntiativè vertunt, *conservabit, vivificabit, tradet*, et sequenti vers. *feret*. IN ANIMAM, libidinem, voluntatem, potestatem. Metonym. (1).

VERS. 4.—SUPER LECTUM DOLORIS EJUS, sustentet eum, quando in lecto dolebit et agrotabit. UNIVERSUM. Apostrophe ex abrupto ad Deum. Stravisti et composuisti, ó Domine, stratum ejus in ipsis infirmitate et morbo, ut quietè dormiat, et mollior cubet: tuis manibus lectum ejus vertis, in morbo et veluti ministras, et officia vel ancilla diligentissimè exhibi-

(1) DOMINUS OPEREM, etc. Quoniam tam multa bona pollicitus fuerat misericordibus, intelligentibus super egenum et pauperem: poterat aliquis suspicari nullam tribulationem passuros in terris ejusquidem pios homines: ideo nunc subjungit, passuros quidem in hoc exilio pios homines varias tribulationes, seu et tentationes, sed non absque divini consolatione. Dominus, inquit, operem *ferat illi, super lectum doloris ejus*, id est, si quando pius ille incidit in lectum doloris, sive dolor sit corporalis, sive spiritualis, sive sit proprie in lecto agrotans, sive metapherice decumbat quasi in lecto affectus quæcumque tribulatione: Dominus operem *feret illi*, atque ita consolabitur eum, ut patienter ferat, et ex ipsi patientià probari se intelligat; et ex probatione spem magnam concipiat, et ex illa spe gaudium tale inveniat, ut eloricetur in tribulationibus; et cum apostolo dicat: *Repletus sum consolatione; superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*. 2 Cor. 7.

(Bellarminus.)

bes. Decet enim hæc allegorià Deum officia omnia ipsi præsistorum. Aliqui, agritudinem ejus mutasti in valetudinem et sanitatem, lectum infirmitatis ejus convertisti in lectum sanitatis.

VERS. 5.—EGO DIXI: DOMINE, MISERERE, etc., cum apopiessis. Ego interim pauper et infirmus, sive aliquem habeam, qui super me intelligat, sive non, me ad Dominum convertito, verum medicum et visitatorem, precor et dico: Domine, miserere mei, etc. Ut precatus est pro eis qui infirmis et inopibus benefaciunt, ita nunc pro se, ut infirmo, deprecatur, ac causam sui morbi in peccatum confert. Quia peccavi, quamvis peccaverim, è R. Marinos Dan. 9, 9: *Tibi, Domine, misericordia et propitiatio, quia recessimus à te, et non audivimus vocem tuam*, id est, quamvis recesserimus, etc. Vel, quia agræ se peccato, ut sit antithesis ad Sana. Nam peccatum est morbus animi. Quia fateor me peccasse, et propter peccata mea percussum esse morbo, sana me. Aben-Ezra.

VERS. 6.—DIXERUNT DICENTES. MALA, res malas, noxias et periculosas. Nam non loquitur de conviciis; q. d.: Optarunt mihi interitum.

VERS. 7.—ET SI INGREDIEBATUR. Hypotyposi hypocrite insidiantis sive valetudini. Si me visibat, veluti officii causâ, VANA LOQUEBATUR, ficta mendacia, ut me quoquomodo alloqueretur, ET COR EJUS CONGREGAVIT INIQUITATEM SIBI, id est, apud se improbum aliquid animo conflabat, quod foras egressus referret ad alios. Iniqua de me cogitabat et perversa.

VERS. 8.—EGREDIEBATUR FORAS. Postea egrediebatur foras, et loquebatur quæ viderat simul cum aliis, renuntiabatque meam salutem esse desperatam. IN IDIPSUM, simul cum aliis, eadem mihi optantibus, loquebatur, dicebat (quæ viderat in hæc meâ visitatione).

VERS. 9.—SUSURRABANT, clam consultabant. COGITABANT, machinabantur. MHH. Secundum hoc pronomen ad emphasim duntaxat ponitur: concurrunt enim significatione cum primo, *adversum me*.

VERS. 10.—VERBUM INIQUUM. Verba iniqua, res iniquas contra me locuti sunt veluti ex composito. Ad verbum: Verbum *Bellii*, *fusum sive firmatum est in eum* (in me, ut de se loquatur in tertiâ personâ. Alii, in eum morbum et infirmitatem gravem). Ubi per *Bellii* Hieronymus diabolum intelligit. Proposuerunt et firmaverunt in animo consilia pessima, quorum diabolus esset auctor, vel qualia diabolus constituisset. Nemoqd. Sub. nam, aut partientiam similem. Sunt enim verba Davidis rationem afferentis cur inimicorum verbum iniquum esse dixisset et improbum, ejusque insulantibus. Nam numquid qui dormit, aut in lecto decumbit, non adhuc convalescet? Predictum suum reditum ad salutem et vitam. In Hebr. est missis. Qui decumbit non adjiciet et resurgat. Ut sint voces impiorum, qui dormit, non addet resurgere, id est, nunquam restituetur valetudini; vel deprecatur: Dum jacet, non resurgat. Nisi cum Septuaginta exponas, interroganter, vel admiranter: Qui jacuit nonne adjiciet surgere? *Lo*, pro *Halo*, ut interdum aliàs, vel est Grecismus, ut duæ negatio-

nes vehementer negent. Ita non Latinè redundabit.

VERS. 11.—HOMO PACIS MEÆ, amicus meus. SUPPLANTATIONEM. In cursu me supplantavit, mihi magnas fecit insidias et fraudes, me egrogie fefellerit, et circumscriptis. Hebr. *calcanem, plantam*, eodem sensu. Quare Hieronymus vertit: *Qui manducabat panem meum, levavit contra me plantam, sive calcanem*, ut sit ille locus qui contra Judam à Domino adducitur, Joan. 15, 18: *Oppressi me proditore*. Calcanem pro insidiis (1).

VERS. 12.—RESUSCITA, fac me surgere è lecto, et tribuam eis gratiam dignam ipsorum malefactoris. Augustinus de Christo, qui excitatus à mortuis paulo post Judæos ultus est, Caipham, Pilatum, Herodem, etc.

VERS. 13.—VOLUISTI, dilexisti, benevolentia es prosecutus. SUPER ME, de meâ calamitate, de meâ morte. Non clanget proprü.

VERS. 14.—SUSCEPISTI, sustentasti, tutatus es. ET CONFIRMASTI ME, stabilisti me, me in tuo locasti.

VERS. 15.—FIAT, FIAT. Hebr., Amen et amen, id est, veritas, veritas (sit) ita accidat, hoc scilicet quod dixi, quando sunt operantis et assentientis: verè, certè, profectò, quando asseverantis. Cæterum repetitur in singulorum quinque librorum hujus operis finibus ad majorem confirmationem et inflammationem pios in Dei laudes et gratiarum actiones. Atque, hinc sumptam divisionem hujus operis in quinque libros, sive incisiones, ut loquitur in Prologo galeato, putat D. Hieronymus, nempe quoniam quinque Amen *re amem*, sive, ut Septuaginta, *Fiat, fiat*, occurrit. Solet enim hæc particula, sive simplex, sive gemina, esse nota conclusionum, et signaculum precationum, ut Oratoris Domine Thalmudici realiter divisionem sumptam ex Mosis imitatione. Ut Moses totam divinam legem quinque libris complexus est prosa et oratione, sic David versu et metricè, ut credendis et agendis laudanda canendaque responderent. Illud est, quod doctores vulgo iniqui, Psalmos continere totam sacram Scripturam per modum divinæ laudis. Addo ego ex argumento quintuplici et diversitate auctorum, cum aliqua esset notabilis mutatio. Primus enim liber est de rebus tristibus et adversis, et uti Davidi tribuitur. Secundus de rebus lætis, et magnè ex parte auctores habet filios Core. Tertio repetitur res tristes et adverse, per asaph, et paucos alios: ut quarto, iterum succedat res lætæ, per diversos auctores. Sic enim signatè reperit humanarum misera vicissitudo. Quintus ferè ut rursum Davidi ascribitur; omnium maximus est, mixtum habens argumentum, ut nunc continet preces, nunc laudes, modò querimonias, modò gratiarum actiones; interdum sit de rebus lætis, interdum de crucibus et adversis, etc.

(4) *Homo pacis mee*. Singularem amicum designat, qualis fuit Achitophel. Id Christus Jude accomodat, Joan. 15, 18, ejus figura Achitophel, ut David Christi. MAGNIFICAVIT... SUPPLANTATIONEM: levavit contra me plantam, Hier.; calce me percussit: vel insigni fraude supplantavit. Vide Psalm. 54, 14, 15. (Bossuet.)

dont se sert ici le Prophète, et Jésus-Christ lui-même en rappellent la prophétie, est d'une grande force; elle marque l'industrie qu'il emploie un traitre pour perdre celui qu'il regarde comme son ennemi. Ce traitre met en œuvre la fourberie, la dissimulation, les complots secrets; il supplante à la fois et il ravertse l'homme de bien qui lui fait ombrage, foulant ainsi aux pieds l'honneur, la conscience, la reconnaissance, la probité, la Religion. Rien ne coûte à un perfide que l'aménosité ou l'intérêt conduit. Si le Chrétien qui oublie Dieu, sonde son âme, il y trouvera tous ces traits odieux, et il ne se croira pas moins excusable que Judas; mais on se pique de sentiments à l'égard des hommes, et point du tout à l'égard de Dieu.

VERSETS 11, 12, 13.

Il n'y a point ici de différences remarquables entre le texte et les versions: *resuscita me*; l'Hebreu dit proprement, *erige me*; mais cette expression peut se prendre aussi pour la résurrection; c'est pourquoi j'ai mis les deux sens dans la version collatérale.

Non gaudebit inimicus. Il y a proprement dans le texte, *non triumphabit*, et c'est ce que la version française exprime.

Me autem propter innocentiam suscepisti. L'Hebreu, selon le génie de cette langue, dit: *Quant à moi, vous m'avez soutenu dans mon innocence.* Le pronom *me* n'est pas dans le grec ni dans la Vulgate, mais il se sous-entend nécessairement.

On voit dans ces versets un mélange de prières, d'actions de grâces, de confiance; et tout ceci convient à l'état de Jésus-Christ attendant l'exécution des promesses de son Père, par rapport à sa résurrection et à sa gloire futures. Il y a aussi une annonce des châtements réservés à ses persécuteurs.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a que Jésus-Christ qui ait pu dire que Dieu l'a accueilli, protégé, soutenu, à cause de son innocence: car tous les hommes sont coupables dès leur origine. C'est donc par pure grâce que Dieu les admet à ses faveurs et à ses récompenses. Si les persécuteurs de

la vertu triomphent en cette vie, c'est un surcroît de malheur pour eux; car ils seront punis, et de leur méchanceté et de la joie qu'elle leur aura causée. L'homme de bien sera établi éternellement en la présence de Dieu, et l'impie sera éternellement privé de cette sainte présence, qui est la source de tous les biens.

VERSET 14.

Il y a dans l'Hebreu *amen, amen*, qui signifie, *ver, quare*; c'est une expression destinée à approuver ce qui a été dit. Les LXX traduisent *amen, amen*, auquel répond, *fiat, fiat*; et c'est le même sens, soit dans le texte, soit dans les versions. Ici le Prophète, qui parle au nom du Messie, conclut l'action de grâces; et le témoignage qu'il rend à Dieu, par cette formule d'approbation, *amen, amen*. Je crois d'ailleurs que cette même formule sert à marquer la fin du premier livre des psaumes, selon les Hébreux. Ils partagent ces saints cantiques en cinq livres, et le premier se termine ici; le second, après le LXXII^e psaume, selon leur façon de compter; le troisième, après le LXXXV^e, le quatrième, après le CVI^e; le dernier, après le CL. A la fin des trois premières divisions, il y a, *amen, amen*; à la fin de la quatrième, il y a *amen alleluia*; à la fin de la dernière, il n'y a que *alleluia*.

RÉFLEXIONS.

Cet acte de louange est placé ici après l'établissement de Jésus-Christ dans sa gloire, pour nous faire comprendre que c'est Jésus-Christ seul qui honore Dieu son Père comme il mérite de l'être. *Dieu est béni dans tous les siècles des siècles*; ce qui indique l'éternité proprement dite. Cette gloire n'appartient qu'à l'Être suprême, parce que lui seul existe nécessairement, et possède toutes les perfections. Quand nous pensons à Dieu, disons-lui avec la plus grande et la plus parfaite volonté: *Soyez béni, Seigneur, éternellement: à vous seul appartient la gloire, l'honneur, la bénédiction. Que votre nom soit glorifié par toutes les créatures en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.* Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

PSAUME XLI.

1. In finem intellectus filii Core. XLI.

Hebr. XLII.

1. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.
2. Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum: quando veniam et apparebo ante faciem Dei?
3. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie: Ubi est Deus tuus?
4. Hæc recordatus sum et effudi in me animam meam: quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei.
5. In voce exultationis et confessionis: sonus eptulantis.
6. Quare tristis es, anima mea? et quare conturbas me?
7. Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi: salutare vultus mei, et Deus meus.
8. Ad me ipsum anima mea conturbata est: propterea memor ero tui, de terrâ Jordanis et Hermoniam, à monte modico.
9. Abyssus abyssum invocat, in voce cataractarum tuarum.
10. Omnia excelsa tua et fluctus tui super me transierunt.
11. In die mandavit Dominus misericordiam suam, et voco canticum ejus.

1. Comme le cerf cherche les eaux avec empressement, ainsi mon âme vous désire, Seigneur, avec ardeur.
2. Mon âme brûle de soif pour le Dieu fort, pour le Dieu vivant: quand est-ce que j'irai et que je paraîtrai en la présence de Dieu?
3. Je me nourris de larmes jour et nuit, tandis qu'on me dit tous les jours: Où est donc votre Dieu?
4. J'ai rappelé cela à ma mémoire, et j'ai répandu mon âme en moi-même: parce que je passerai au lieu où est le tabernacle admirable du Seigneur, et jusque dans sa sainte maison.
5. J'y passerai avec des cris de joie et des cantiques de louanges, tels qu'on les entend dans les festins solennels.
6. Pourquoi êtes-vous triste, mon âme, et pourquoi me troublez-vous?
7. Espérez en Dieu, car je célébrerai encore ses louanges: il est le sauveur vers lequel se tournent mes yeux, il est mon Dieu.
8. Quand mon âme s'est tournée vers moi-même, elle a été troublée: c'est pour cela (Seigneur) que je me souviendrai de vous, tandis que j'habite la terre voisine du Jourdain et des montagnes d'Hermon, tandis que je suis réduit à ne voir encore qu'une petite montagne.
9. Un abîme appelle un autre abîme, tandis que les réservoirs de votre colère s'ouvrent avec éclat.
10. Tous vos orages et vos flots sont venus fondre sur moi.
11. Mais le jour viendra, Dieu déploiera sa miséricorde, et je chanterai son cantique pendant la nuit.

15. Apud me oratio Deo vite meæ: dicam Deo: Susceptor meus es.
16. Quare oblitus es mel? et quare contristatus incedo, dum affligit me inimicus?
17. Dum confringuntur ossa mea, exprobraverunt mihi, qui tribulant me inimici mei:
18. Dum dicunt mihi per singulos dies: Ubi est Deus tuus? quare tristis es, anima mea? et quare conturbas me?
19. Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi: salutare vultus mei, et Deus meus.

COMMENTARIUM.

Vers. (1) 1.—Filius Core(2), hujussecundi libri psal-

(1) Primus hic est de Psalmis filiorum Core. Plures occurrunt deinceps eodem nomine inscripti. Chaldeus, Rabbi Salomon, Eusebius, Hesiychus sentire videntur hunc Psalmum episdemque nominis esse avros à tribus filiis Core. Asir, Elcana et Abiasaph fuisse exaratos, divino prodigio servatis, absorpto patre terre hiati, ob seditionem in Moysen.

Alii alii lucubrationem esse Levitarum, qui ex iis filiis Core orti sunt, et inter ceteros Levitas, divinis laudibus recitandis destinatis, recensentur. Alii denique asserunt Psalmum esse Davidis, ad Corithi traditum in tabernaculo concinendum. Nos verò, post plurimos tùm veterum tum recentiorum interpretes, credimus scriptum esse à Corithi Babylone captivis, vel ab aliquo isorum, ut durissimum captivatem saltem se levaret; vel captivorum genitus narrat, quoniam neque Davidem neque alium quemlibet autorem respuit. Sunt qui certent Davidis factum esse, cum ille vel à Saule, vel ab Absalomo pulsus, proci ab urbe temploque esse coactus est.

S. Augustinus, S. Hieronymus, Cassiodorus, alique à filiis Core exhibitus in hoc Psalmo proprias perfecti hominis christiani sententias, coelestem patriam effusissimè cupientis, seseque uti exilem in terrâ spectantis, animadvertunt. Origenes, S. Hieronymus, Genardus suavissimum in horum Psalmorum scriptoribus ingenium, spiritumque jucunda solummodo et felicia vaticinari jubentem, invenere. Hos ita à naturâ comparatos fuisse ait Grotius, ut suavissimis atque jucundissimis carminibus animos hilararent. Pleraque profectò quæ sub horum nomine supersunt carmina quandam gaudii effusionem continent, quam movet spes clam blandiens futurum ut patriam ac templum Domini aliquando revisant. Carmina sunt, quibus Levites captivi molestiam exilii levabant. Inter hæc tamen aliqua sunt, quibus æmori doloreque optimè describuntur, ac tædium animi diutinâ tristitque captivitate fatigati exhibent. Huic, quem aggredimur, conjunctissimum argumentum est Psalmus 85, at Psalmi 42 et 87 item à filiis Core exarati, nempe potiùs lugubres sunt, quam suavia carmina. Psalmo 44 epithalamium canitur, ad Salomonis ætatem fortassè. (Calmet.)

(2) Cora, prænomen Levi, princeps conjurationis contra Moysen, à terrâ absorptus fuit (Num. 16); servati fuerunt filii ejus tres, Asir, Elcana et Abiasaph (Num. 26, 41). Ex horum posteris fuerunt quidam cum aliis Levitis à Davide ad decantandum sacros hymnos constituti, et inter eos Heman, præcipuus cantorum princeps. His undecim Psalmi inscripti leguntur (præter nostrum 44, 45, 46, 47, 48, 49, 84, 85, 87, 88); sed incertum est, an ideò quod ipsi eorum Psalmorum auctores sint, an quòd solum per eos fuerit decantati; quator namque millia cantorum, qui certos habebant ordines, certasse vires David selegerat, 1 Par. 25. In utrumque partem disputatum vid. in C. Sonniaggi Titulis Psalmorum, et in G. Carpovii Introduct. in libros canonicos vet. Testam. Mihi verisimile est Psalmos, quibus nomen Coraitarum prænotatum est, à primoribus eorum ordine esse dictatos.

12. Je priai en moi-même le Dieu auteur de ma vie: je lui dirai: Vous êtes mon asile.
13. Pourquoi m'avez-vous oublié, et pourquoi mes jours se passent-ils dans l'amertume, tandis que l'ennemi m'afflige?
14. Tandis que mes os sont brisés, les ennemis qui me persécutent me font des reproches.
15. Tandis qu'ils me disent tous les jours: Où est votre Dieu? Pourquoi, ô mon âme, êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous?
16. Espérez en Dieu; car je célébrerai encore ses louanges: il est le sauveur vers lequel je tourne mes yeux, il est mon Dieu.

COMMENTARIUM.

mographi et auctores ferè sunt, quorum spiritus hoc

Nam si ab aliis dictati essent, alicubi auctorum nomina legentur adscripta, sicut supra Psalmus 59 titulum habet *Jeduthun*; *Oda Davidis*, ut per ordinem Jeduthun, decantatum et à Davide æpiscopus editum. Præterea historiarum scriptor (1 Reg. 4, 5), volens predicare sapientiam Salomonis regis, quia cunctos mortales præcellit, confertum nominatim *Ethan*, *Esrahite*, *Heman*, *Calcal* et *Darda*. Hinc satis aperte colligitur *Hemanem* Coraitam (1 Paral. 6, 18, 22), cum tribus illis quos historicus simul nominavit, eruditiosis et sapientie fuisse quam rarissime, ut quibus ex omni hominum genere selectis, Salomonem, sapientiam et eruditione tanto post se intervallo cunctos mortales relinquentem, comparaverat. Cùmque Salomo spiritus carmina pangendi præditus fuerit, nam ibidem (1 Reg. 4, 32) legitur composuisse quinque millia, equidem non dubitârim eodem et valuisse *Hemanem* aliosque Coraitas, quos *David* sacris præfecerat cantionibus. Quoquoque autem inter Psalmos Coraitarum præscriptum habent nomen, majori et orationis et sententiarum sublimitate exurgunt, atque affectus spiritum concitiores vehementioresque, quam quæ à Davide proficiscuntur carmina, quippe quæ remissiora et planiora sunt, animamque produunt variorum ærummarum pondere quasi depressum. Dictiones et locutiones sibi proprias, à Davidicis diversas, carmina Coraitica servare, animadvertit quoque C. G. Hensler. Quibus argumentis permotus et Eichhorn Psalmos illos non à Davide compositos judicavit. Jam verò ad nostrum Psalmum quod attinet, cum è Psalmi 23, vers. 6, 7, 8, necnon Psalmi 27, vers. 4, porro Psalmi 63, aliusque haud dudè Davidicis carminibus satis pateat, quando David sacri coetus desiderio studioque flagrârit, de quo esdem et hic Psalmus canit, cùmque præterea à hujus carminis versus septimus Davidi, coram Absalomo filio fugienti, apprimi congruat; ego ad hanc perducor opinionem, poetam quemdam Coraitam non tam sua ipsius, quam sub Davidis potius personâ hic canere. Quæ conjectura commendari videtur è quòd Psalmi 84, qui idem est Coraiticus, et argumentum habet cum nostro prorsus commune, vers. 10, disertè regem præcantem induci. Utrumque autem Psalmum, et hunc, et 84, ad illa tempora pertinere, cum per Davidem omnes ceremonie essent restitute, festaque jam pridem cepissent dignè celebrari, legenti satis patebit, et Psalmi 84, vers. 8, Zionis expressa facta est mentio. Ex quibus omnibus simul concluditur, infortunium illud de quo questus, ex nostrâ sententiâ, inducitur hic *David*, quodque eum à sacris Jovæ abstineret, fuisse fugam, quâ, propter illi conjurationem, vite et saluti consulere coactus erat, de quâ 2 Sam. 17, 22, seqq. Et forsân eo tempore, quò illa accidit, unum agebatur ex præcipuis illis festis, quibus concitè Israelicæ mares ad locum, in quo fixum erat tabernaculum, conveniebant, Exod. 23, 14, seqq. Cùm itaque nemo magis ardetet festa Jovæ celebrare, non potuit regi pio moolestissimum casu, id sibi minime licere. Quod occasione dedisse videtur Coraitis, ut plures Psalmos hæc de re componeret, in quibus regis summo præ-